



Pascal PUISAY

Maire de Pénestin

Vice-président de Cap Atlantique à la transition écologique
En charge de l'urbanisme

A ce titre, M. PUISAY est chargé :

- > du Droit de Prémption Urbain
- > des Certificats d'Urbanisme
- > des Permis de Construire et d'Aménager, des Déclarations Préalables (y compris pour les clôtures)
- > des Zones d'Aménagement Concerté
- > des terrains de camping et autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique
- > de la participation à la réalisation d'équipements

MAIRIE DE PÉNESTIN

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h / 14h - 16h45
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00